



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Christophe Bouriat, directeur général du CHU : « La création du CHU est une première étape »



Depuis lundi, le CHU de Guyane existe officiellement. Christophe Bouriat, directeur général par intérim du CHU, fait le point sur les chantiers à venir : déclinaison du projet médico-soignant en offre de soins, création de nouvelles formations, travail sur la situation financière, convergence des systèmes d'information, chantiers de construction...

Quel est votre sentiment après cette signature ?

Comme je l'ai dit dans mon discours, c'est le sentiment d'une mission accomplie et d'une première étape franchie. Cette première étape, c'est l'objectif que les trois établissements s'étaient fixé : être CHU en 2025. C'était une échéance qui nous était fixée dans le rapport d'inspection de 2021 et il y a eu un sacré coup d'accélérateur à partir de 2023.

Auriez-vous aimé avoir plus de temps ?

Avec davantage de temps, peut-être aurions-nous davantage avancé au niveau du projet médico-soignant. On aurait pu le faire avant 2025 si nous n'avions pas butté sur la question de la gouvernance. Entre 2021 et 2023, c'est ce qui a un peu pollué les débats. Cette question a mis de la tension entre les trois établissements. Pour l'ARS, ce n'était pas clair non plus. Ce qui a sauvé cette aventure, c'est la volonté des trois établissements, de leurs communautés médicales, d'atteindre le Graal : être CHU ! On a beau être en tension, on a beau craindre de se faire absorber par le voisin, on veut devenir CHU. On veut faire partie de ce club de 33 CHU, à la conférence des DG de CHU, des présidents de CME de CHU.

Comment va se poursuivre le travail sur le projet médico-soignant ?

Le projet a été approuvé sur ses grands axes. C'est le squelette. Il faut maintenant ajouter du muscle. Le projet a été décliné en filières de soins. Nous avons identifié huit pôles au sein du CHU. Il y a huit trios de pôle. Les chefs deviennent pilotes de leur pôle au niveau territorial, avec les chefs de service de leur périmètre. Ils sont en train de rédiger le projet médical et soignant puisque les cadres soignants participent.

Au-delà des grands axes, il faut un chiffrage de ces projets et une expression en termes de capacitaire. Jusqu'à maintenant, nous sommes restés sur un capacitaire identique. Maintenant, en fonction des projections des activités que l'on fera et des recettes, nous pourrions pousser la réflexion. Cette réflexion a désormais une dimension économique.

Le travail se poursuit également sur l'enseignement et la recherche...

Notre stratégie est d'être très performant sur l'enseignement, de produire sur place des médecins, des infirmiers, des infirmiers de spécialités : lade (infirmiers d'anesthésie). Il y a aussi les Ibode (infirmiers de bloc opératoire), dont nous avons besoin sur le territoire. L'école est privée mais nous savons que c'est nous, CHU, qui avons la capacité de maintenir cette formation en vie, en inscrivant suffisamment d'infirmières. Nous manquons d'Ibode au niveau du bloc. Nous avons aussi l'ambition d'ouvrir une école de manipulateur radio, de masseur-kinésithérapeute à l'échéance de deux ou trois ans. Nous réfléchissons aussi à l'école de sage-femme.

Pour quand attendez-vous l'évaluation médico-économique du projet médico-soignant ?

Nous avons passé un premier cap avec les consultants. A la rentrée, nous aurons une vision bien précise. C'est ce dont nous avons discuté lors du dernier comité de projet. Maintenant que les projets de pôle sont rédigés, nous allons voir comment cela se traduit. Les besoins sont identifiés. Nous allons regarder ce que nous sommes capables d'apporter comme réponse et ce que cela signifie en termes de coûts et de recettes.

Cette création de CHU arrive dans un contexte de déficit pour les hôpitaux. Quelles sont les perspectives au niveau financier ?

C'est un contexte de déficit structurel. Il va falloir que l'on revoie nos organisations, nos recettes. Il faudra être vigilant sur le codage des actes. Il y a déjà des gains à réaliser sur des activités déjà en cours. S'agissant des dépenses, nous sommes déjà sur une pente très raide. Le fait de devenir CHU sous la forme d'un GCS a coûté en emploi. Nous le constatons. Nous avons été obligés de mettre en place une ingénierie spécifique. Nous n'avons pas pu, du jour au lendemain, mutualiser d'un claquement de doigts tout ce que l'on pouvait imaginer. Il fallait que les choses avancent. En termes d'organisation, il faudra voir au niveau de chaque direction ce que l'on peut mutualiser, les spécialités que l'on peut regrouper sur les différents sites. Par exemple, les référents de paie, les référents formation, la facturation... Tout cela est freiné par notre système d'information qui n'est pas totalement convergent. Cette convergence est engagée mais n'est pas encore effective. Nous travaillons avec nos éditeurs. Il faudra sans doute compter dix-huit mois pour avoir un système d'information complètement intégré comme nous rêvons d'en avoir au niveau d'un CHU. Dès l'instant où nous aurons réussi cette convergence, on pourra se dire que peu importe que le travail soit fait à Cayenne, Kourou ou Saint-Laurent-du-Maroni. C'est également vrai pour les médecins où le suivi des patients d'un site à l'autre est compliqué.

Avec la création du GCS, se posait la question du transfert financier entre le GCS, qui perçoit les revenus des activités, vers les établissements historiques, qui en supportent les charges. Ce transfert est-il effectif ?

Oui. Les charges de personnel sont restées au niveau des trois établissements. Le personnel est mis à disposition du GCS mais reste payé par son établissement d'origine.

Avec ces directions au niveau du GCS, si l'on prend l'exemple des achats, qu'est-ce qui est fait en commun entre les trois établissements ?

Pour les achats, nous n'avons pas attendu le GCS puisque c'était déjà une mission du GHT (groupement hospitalier de territoire). Il y a un groupement centralisé des achats. Les marchés

publics, par exemple, sont centralisés. Il y a ensuite un système de délégation de signature, en dessous d'une certaine somme, les décisions soient prises au plus proche, afin de ne pas perdre de temps.

Lundi soir, vous avez parlé de la réflexion bâimentaire à engager. Qu'entendez-vous par là ?

J'entends des voix qui réclament un CHU comme il s'en est construit un en Guadeloupe, avec un bâtiment neuf. Je me suis efforcé d'expliquer que le CHU, comme on le construit ici, est une première étape, afin de rentrer dans ce club. Mais il faudra se poser la question de savoir si on continue comme ça ou si il faudra envisager une reconstruction. Est-ce qu'on reconstruit pour les trois sites ou pour deux d'entre eux ? C'est une réflexion pour le long terme. Il faut trouver le terrain. Il faut aussi que les élus se mettent d'accord : que laisse-t-on à Cayenne si on ne construit pas à Cayenne ? Que laisse-t-on à Kourou si on ne construit pas à Kourou ? Il y a de l'espace, en Guyane, mais il faut des voies d'accès, suivre les mouvements de population... Il faut entamer la discussion avec les élus, car il faudra un portage politique. C'est un projet à douze ou quinze ans.

En attendant, vous êtes en travaux...

Nous sommes en travaux in situ. Il y a des bâtiments neufs, d'autres en très mauvais état. Il ne se passe pas une semaine sans que l'on me parle d'ascenseur en panne, d'infiltration d'eau. Les services techniques font le maximum pour tenir ces infrastructures. Soit on reconstruit tout sur place mais nous sommes en centre-ville, avec peu de possibilités de s'étendre. Un centre hospitalier a besoin d'espaces, pas seulement pour les parkings mais parce qu'il y a toujours des projets. Aujourd'hui, nous sommes un peu engoncés alors qu'il y a quelques années, c'était encore la campagne, ici. En attendant, nous terminons le bâtiment de consultation pour le premier semestre 2026 ([lire la Lettre pro du 5 décembre 2023](#)).

Ce sera la nouvelle image de l'hôpital...

Oui, puisque c'est un plateau de consultations externes. Il y aura beaucoup d'allées et venues.

S'agissant des PU-PH, quelles sont les perspectives d'effectifs ?

Aujourd'hui, nous avons treize PU-PH et 2 MCU-PH. Le fait d'avoir signé la convention hospitalo-universitaire en juin plutôt qu'en septembre est une bonne chose : nous ne dépendons plus de la Guadeloupe pour défendre nos besoins en termes de PU-PH. Nous avons désormais notre siège, CHU de Guyane, autour de la table du Conseil national des universités. Nous exprimerons nos besoins pour la rentrée 2026.

« Laurent Bien, directeur général de l'ARS : « Nous continuons d'aider massivement le CHU »



Quel est votre sentiment après la signature officialisant la création du CHU de Guyane ?

Je souhaite dire un grand « bravo » d'avoir respecté le calendrier à l'ensemble des parties. D'abord à la communauté médicale, qui a montré une capacité, en deux ou trois ans, à réaliser un travail en commun avec le projet médico-soignant.

Ce document nous servira de base pour l'avenir. Un grand bravo également aux équipes administratives et de direction. Elles ont réussi à consolider l'ensemble dans un format juridique inédit. Et bravo aux équipes soignantes qui, pendant cette période chargée, ont poursuivi les soins et la prise en charge des patients.

Que va changer le CHU ?

Les hôpitaux n'ont pas attendu la création du CHU pour évoluer. En matière de formation, nous avons créé les deuxième et troisième années de médecine en 2023 et 2024. La communauté hospitalo-universitaire a plus que doublé ces dernières années. En trois ans, le nombre de lits de soins critiques a doublé pour arriver à 56. C'est essentiel pour la bonne prise en charge des patients les plus graves. Toujours au cours des trois dernières années, les moyens pour les hôpitaux de proximité ont doublé, tant en effectif qu'au niveau du budget, passé de 16 à 32 millions d'euros. Toujours en trois ans, nous avons réduit de 20 % le nombre d'évacuations sanitaires programmées au départ de la Guyane.

Quelles sont les perspectives ?

La première urgence sera la discussion pour continuer d'étoffer la communauté hospitalo-universitaire. C'est essentiel, tant pour l'enseignement que la recherche et la prise en charge des patients. Nous allons désormais également traduire le projet médico-soignant en offre de soins. Il se traduira par de nouvelles prises en charge, de nouvelles organisations à l'échelle du territoire, au bénéfice de l'ensemble des patients. Enfin, comme le disait le président de l'université Laurent Linguet, nous allons lancer la réflexion stratégique d'investissement pour les dix ans à venir. Cette réflexion stratégique inclura les trois établissements, les hôpitaux de proximité et les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS). C'est le bon moment pour le faire.

La création de ce CHU intervient dans une période complexe au niveau financier pour l'établissement, avec un budget évalué entre 370 et 400 millions d'euros et un déficit estimé à 20 millions d'euros. Que vous inspire cette situation ?

L'Agence régionale de santé continue d'aider massivement les hôpitaux qui forment le CHU. Nous avons décidé de leur attribuer immédiatement l'ensemble du fonds d'intervention régional (FIR) qui leur dévolu pour l'année 2025. Habituellement, il leur est versé mensuellement. Nous leur faisons donc une avance. Par ailleurs, les aides de trésorerie de 30 millions pour les trois établissements, qui sont attribuées depuis plusieurs années, viennent d'être officiellement renouvelée pour 2025.

Le budget des établissements constituant le CHU augmente chaque année, comme dans tous les hôpitaux. En 2024, leurs dépenses ont augmenté de 6 % par rapport à l'année précédente. Comme l'année dernière, leur budget prévisionnel prévoit une centaine d'emplois supplémentaires cette année. Mais ce que je constate également, c'est que l'augmentation des recettes d'activité est moitié moindre sur la même période. Pour le CHU de Guyane, augmenter l'activité est une nécessité. C'en est une, d'abord, pour répondre aux besoins de la population, qui est elle-même sous-consommatrice de soins. C'en est une, ensuite, pour se donner la capacité d'investir.

« Pr Hatem Kallel, président de CME du CHU : « Regarder où nous étions il y a quinze ans permet de raconter l'histoire de la construction de ce CHU »

« Deux mots qui ont été dits lundi soir sont importants à mes yeux : la justice territoriale et la souveraineté sanitaire. C'est le symbole de ce projet. Les travaux de ce CHU sont partis en même temps mais leur temporalité n'est pas la même. Certains chantiers aboutissent avant d'autres. Aujourd'hui, nous avons juridiquement notre permis de conduire : le CHU. Il est mérité car il y a eu du travail, derrière. Ce CHU a été porté par plusieurs corps de métiers. Les médecins, qu'ils soient universitaires ou non. Les équipes soignantes, sans qui il n'y a pas d'hôpital. Les équipes administratives car, derrière ce CHU, il y a des demandes d'autorisation, des dossiers administratifs qui ont été portés. Tout ce travail nous a permis que ce CHU soit créé. Mais ironiquement, certains disaient que la Guyane était déjà CHU malgré elle : il y avait déjà des services universitaires, de l'enseignement, une activité de recherche, des internes. D'autres projets arriveront pour renforcer ce CHU, comme le bâtimentaire. Le site de Cayenne est un véritable chantier. On nous demande aussi ce que le CHU à apporter au niveau local et au niveau national. Mais qu'apporte-t-il aussi au niveau international ? Cela nous permet de nous positionner comme un CHU français en Amérique du Sud. C'est un bon label, au moment où l'Inserm nous a qualifiés de véritable observatoire des maladies tropicales en Amérique du Sud. Cette labellisation va nous rendre visibles vis-à-vis de nos voisins et de certaines institutions avec qui nous partageons ce contexte sud-américain. Qu'est-ce qui a changé avant et après la signature ? Encore plus de motivation ! Le CHU vient marquer un nouveau départ pour de nouveaux objectifs. On ne se projette pas de la même manière quand on est CH ou quand on est CHU. Pour le patient, ce qui change, c'est le projet médical, avec davantage d'activités. Mais la temporalité d'un projet médical n'est pas la même que la temporalité administrative et que la temporalité des dossiers juridiques. Nous avons un projet médical qui va tirer l'offre de soins en Guyane vers le haut. Au quotidien, c'est normal que rien ne change. Le changement ne vient pas en un jour. Mais ceux qui sont là depuis longtemps, qui regarde où nous en étions il y a cinq ans, il y a dix ans, il y a quinze ans, peuvent nous raconter l'histoire de la construction de ce CHU. Si on se projette à quinze ans, on sera encore plus loin et pertinent qu'aujourd'hui. Le CHU est le vecteur vers plus de pertinence, plus d'efficacité, plus de brillance. En faisant un bon usage de cet outil, nous aurons l'offre de soins, la recherche et l'enseignement en Guyane à la hauteur de nos ambitions. Dans dix ans, nous verrons une jeunesse guyanaise, qui avait des difficultés à se projeter vers des études médicales, être diplômée du CHU de Guyane et venir prendre le relais, faire avancer encore plus l'enseignement et la recherche. Dans quinze ans, quand on regardera en arrière, on se dira que cette signature du 16 juin a ouvert des perspectives aux jeunes Guyanais pour concrétiser leurs rêves et devenir les acteurs de demain. Il y a un mois, nous étions en Guadeloupe. Nous avons autour de la même table, la toute première génération qui, il y a vingt ans, comme nous, n'y croyait pas, la génération suivante qui a vu naître le CHU, la génération actuelle, les jeunes universitaires issus de l'université des Antilles, des étudiants de troisième année. Toutes ces générations réunies, quand elles racontent leur histoire, nous font comprendre qu'on ne fait pas un CHU en vingt-quatre heures. »

« Mylène Mazia, ancienne présidente du conseil de surveillance du CHC :

« Il fallait y croire »



Mylène Mazia (à droite, ici aux côtés de Myriam Dolan, présidente du conseil de surveillance du Chog, et du Pr Félix Djossou, chef de pôle de médecine 2 du CHU) : « Il y a eu le mouvement de 2017 mais je me rappelle aussi la grève des urgentistes (en 2018). Le sujet du CHU est revenu dans les négociations. Les premiers pas, ce fut vraiment avec les urgences. C'est à ce moment-là que nous avons lancé le projet de rénovation de l'hôpital. Je n'oublie pas qu'à l'époque, l'hôpital avait 72 millions de créances non recouvrées. Il rencontrait des problématiques avec la Sécurité sociale, avec les mutuelles... Quand je suis arrivée à la présidence du conseil de surveillance, les professeurs travaillaient dans un bungalow bleu. Aujourd'hui, nous signons le CHU dans cet Institut Santé des populations en Amazonie. L'État a investi. S'il ne l'avait pas fait, la période Covid aurait été encore plus grave. Nous avons malheureusement des compatriotes qui sont décédés, mais les équipes de réanimation ont fait du grand travail. Pour réaliser ce CHU, il fallait aussi de la volonté, de la pugnacité. Les syndicats ont joué un rôle important. Il fallait y croire et il fallait continuer à y croire. (Sur l'absence de fusion), c'est important que chacun conserve son identité territoriale. Le ministre des Outre-mer a annoncé des financements pour le bloc chirurgical de Kourou. C'est très bien. Et qui sait, peut-être que dans quelques années, nous aurons un nouvel hôpital. »

Comment sera nommé le directeur général du CHU ?

Mardi dernier, le Centre national de gestion (CNG) a publié pour la troisième fois l'offre de poste de directeur général du CHU de Guyane. Les postulants ont jusqu'au 1er juillet pour lui transmettre leur candidature. Le CNG établira une short-list de candidats qu'il transmettra au directeur général de l'ARS. Accompagné de la présidente du conseil de surveillance, il aura un entretien avec les candidats retenus. Il transmettra alors un ordre de préférence au ministère de la Santé. Le ministère prendra alors sa décision qui sera soumise au président de la République. Un décret du président de la République annoncera alors le nom du directeur général. La nomination du directeur général du CHU permettra alors que soient publiés les postes d'adjoints. Le CHU compte actuellement une quinzaine de directeurs adjoints préfigurateurs.

EN BREF

◆ Lancement des Journées de néphrologie Antilles-Guyane

Les Journées de néphrologie Antilles-Guyane ont débuté hier après-midi, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. Cet événement dédié aux maladies rénales se poursuit aujourd'hui et demain matin. En outre, une marche de soutien au don d'organe s'élancera dimanche à 7 heures de la place des Palmistes, à Cayenne.

À travers des conférences et échanges, les spécialistes exploreront les solutions adaptées pour améliorer la prise en charge des maladies rénales et renforcer la sensibilisation dans la région. Après un premier après-midi consacré à l'épidémiologie et à la prise en charge de la maladie rénale chronique dans la région, ce vendredi sera consacré à la néphrologie clinique, à la dialyse, aux maladies génétiques rares et à la présentation de travaux scientifiques. La matinée de samedi sera consacrée à la transplantation rénale et à des témoignages de patients.

[Consulter le programme.](#)

◆ De premiers diplômés ambulanciers de l'IFA Terra Plena



Après la réussite de l'ouverture d'un nouvel Institut de formation ambulancier (IFA), à Saint-Laurent-du-Maroni (IFA Terra Plena), de premiers élèves ont validé leur parcours et sont diplômés depuis le 4 juin. C'est ainsi une première étape décisive qui a été franchi, grâce à l'engagement de cet institut. Félicitations à cette toute première promotion, pionnière de cet institut, qui incarne les valeurs de rigueur, de solidarité et de professionnalisme propres à cette vocation exigeante. L'ARS remercie l'ensemble de l'équipe pédagogique, les professionnels partenaires, dont Mickaël Mula, et tous ceux qui ont contribué à ce succès.

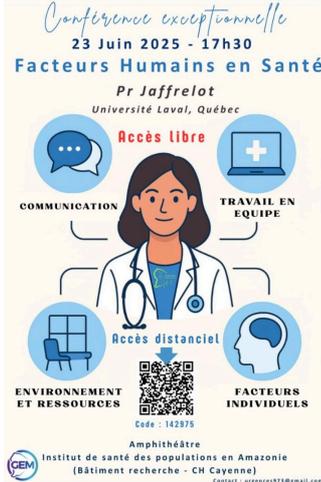
Ensemble, ils forment les ambulanciers de demain, prêts à intervenir avec compétence et humanité sur le terrain.

L'IFA Terra Plena poursuit son développement et continue d'accueillir de nouvelles promotions pour répondre aux besoins croissants du secteur.

◆ Déclaration obligatoire des pharmacies

Selon les articles R5125-37 et R5125-37-1 du Code de la Santé Publique, le pharmacien titulaire d'une officine est tenu, chaque année, de déclarer au directeur général de l'ARS le nombre et le nom des pharmaciens exerçant dans l'officine ainsi que la mesure de l'activité globale de celle-ci sur l'année civile précédente. Cette année, la date limite de déclaration est fixée au 30 juin. Le pharmacien est invité à se rendre sur [le portail de télédéclaration](#) et à s'identifier via la carte CPS ou eCPS du pharmacien titulaire.

◆ Semaine de la médecine d'urgence : conférence sur les facteurs humains en santé



Conférence exceptionnelle
23 Juin 2025 - 17h30
Facteurs Humains en Santé
Pr Jaffrelot
Université Laval, Québec

Accès libre

COMMUNICATION TRAVAIL EN EQUIPE

Accès distanciel

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES FACTEURS INDIVIDUELS

Codé : 142975

Amphithéâtre
Institut de santé des populations en Amazonie
(Bâtiment recherche - CH Cayenne)

Contact : urgences97@gmail.com

Le Pr Morgan Jaffrelot (CHU de Brest), spécialiste de la médecine d'urgence, donnera une conférence sur les facteurs humains en santé, en ouverture de la semaine de la médecine d'urgence, qui se tient la semaine prochaine à Cayenne. Elle se déroulera lundi à 17h30 à l'Isipa, sur le site du CHC, et pourra être suivie à distance (voir QR code ci-contre).

Spécialiste de la formation par simulation et de la pédagogie en santé, le Pr Jaffrelot traitera des facteurs humains en médecine. Il parlera de l'impact de la communication, du travail en équipe, des facteurs individuels, des ressources et de l'environnement. Le Pr Jaffrelot intervient dans plusieurs diplômes universitaires de formations de formateurs.

E-Santé

◆ Webinaire sur la messagerie sécurisée de santé le 8 juillet



CPTS
Centre Littoral Guyanais

WEBINAIRE SUR LES
**MESSAGERIES
SÉCURISÉES EN SANTÉ**

Solutions proposées en Guyane
Obligations légales
Présentation d'outils

Mardi 8 juillet 2025
à 20h00

Inscription ICI

INFOS : 0694 290 250

En partenariat avec

ars

RECRIATION, RECHERCHE ET RESSOURCES AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ ADHERENTS DE LA CPTS CENTRE LITTORAL GUYANAIS
OU SALARIAIRES DE STRUCTURES ADHERENTES

L'ARS, la CPTS, le GCS Guyanais et l'Assurance maladie animeront un webinaire sur la messagerie sécurisée de santé. Il se déroulera le 8 juillet, à 20 heures. Cet événement permettra de parler des solutions proposées en Guyane et des obligations, et de présenter les outils.

[S'inscrire.](#)

Actus politiques publiques santé et solidarité

◆ Le Parlement vote la loi sur les formations en santé

La proposition de loi « visant à améliorer l'accès aux soins par la territorialisation et la formation » a été définitivement adoptée par le Parlement, mercredi. Ce texte avait été déposé par l'actuel ministre de la Santé, Yannick Neuder, lorsqu'il était encore député de l'Isère. L'article 1er supprime le numerus clausus et le numerus apertus. Les effectifs à former seront fixés en fonction des « besoins de santé du territoire puis, à titre subsidiaire, des capacités de formation ». Les objectifs pluriannuels de formation seront arrêtés par l'université sur avis conforme de l'Agence régionale de santé (ARS) et des conseils territoriaux de santé (CTS).

L'article 2 ouvre la voie à la réintégration au cursus français des étudiants français partis étudier à l'étranger, selon des conditions définies par décret en Conseil d'État. Leur nombre est estimé à 1 600 par an. La mesure ne s'appliquerait qu'aux étudiants inscrits dans une formation à l'étranger avant la promulgation de la loi, afin d'éviter de créer un système de contournement de la première année de médecine.

L'article 3 entend permettre aux professionnels paramédicaux de « reprendre des études adaptées et accompagnées » de médecine « au travers de passerelles qui seraient créées à leur destination ».

Durant les débats, la plupart des orateurs ont souligné que le texte mettrait plusieurs années à produire ses effets.

Agenda

Aujourd'hui

► **Journées de néphrologie Antilles-Guyane**, à partir de 8 heures, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. [Consulter le programme et s'inscrire.](#)

► **EPU** de neuropédiatrie, avec le Pr Sylvie Nguyen (CHU de Lille), de 18 heures à 19h30 en salle Thierry-Basset du CHC. [S'inscrire.](#)

► **Portes ouvertes** du foyer d'accueil de jour Alpinia de l'Adapei, de 9h30 à 13 heures, au 1255, avenue Morne Coco, à Rémire-Montjoly.

► **Opération Pied d'immeuble**, organisée par le service de médiation sociale de la ville de Kourou en partenariat avec l'Akatij, de 9 heures à 18 heures sous le kiosque de Nobel. De 9 heures à 12 heures, stand d'information et de prévention sur l'accès à la santé, au logement, à l'emploi... A partir de 14 heures, animations.

Troisième Congrès médical de l'Amapa, à Macapa. [S'inscrire.](#)

Demain

► **Journées de néphrologie Antilles-Guyane**, à partir de 8 heures, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. [Consulter le programme et s'inscrire.](#)

► **Fo zot savé**. Le Dr Eloïse Leclerc, proctologue au CHU de Guyane – site de Cayenne, répondra aux questions de Fabien Sublet sur la proctologie, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Troisième Congrès médical de l'Amapa, à Macapa. [S'inscrire.](#)

Dimanche 22 juin

► **Marche solidaire**, à l'occasion de la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, à partir de 7 heures sur la place des Palmistes, à Cayenne, avec l'ASChar et l'association ODG.

► **Université populaire de Médecins du Monde**, de 9 heures à 17h30 au carbet de la plage des Salines, à Rémire-Montjoly, sur le thème « Santé Pou Tout Moun - Lutter contre les inégalités sociales de santé : Donner la voix et changer le regard sur les personnes précarisées. »

Lundi 23 juin

► **Mois de la santé sexuelle.**

- Stand de prévention autour des IST et dépistage Trod, de 8 heures à 13 heures à l'hôpital de proximité de Maripasoula, avec l'Emspec et Aides.
- Dépistage et animation en santé sexuelle, de 9 heures à 13 heures, à la salle polyvalente de Paddock, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française et le réseau Kikiwi.
- Stand de sensibilisation aux IST et dépistage Trod, de 8 heures à 12 heures à l'hôpital de proximité de Saint-Georges, avec l'Emspec, les sages-femmes, OCS et Daac

Mardi 24 juin

► **Échanges autour des métiers d'infirmier Asalée** et d'assistant médical, et présentation de l'outil Pandalab, à 19 heures à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Dépistage de l'hypertension artérielle**, dans le cadre du projet Depiprec, de 9 heures à 13 heures au guichet unique de Soula.

► **Mois de la santé sexuelle.**

- Village santé sexuelle d'Entr'aides, de 8 heures à 12 heures sur la ZAC de Soula, à Macouria.
- Dépistage, atelier de santé sexuelle et groupe de parole, de 14 heures à 17 heures à Paul-Isnard, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française, Aides et le réseau Kikiwi.

- Stand de sensibilisation aux IST et dépistage Trod, de 9 heures à 13 heures à l'hôpital de proximité de Grand-Santi, avec l'Emspec et Aides.

Mercredi 25 juin

► **Congrès amazonien de médecine d'urgence**, à l'Institut Santé des populations d'Amazonie, à Cayenne. [S'inscrire](#).

► Mois de la santé sexuelle.

- Stand de prévention HPV, de 8 heures à 12 heures au collège Gran-Man-Difou, à Maripasoula, avec l'Emspec.
- Sensibilisation au dépistage, de 14 heures à 16 heures à la Maison des adolescents de Cayenne, pour les 12-21 ans.
- Stand de prévention et de dépistage, de 9 heures à 12h30 au village Bellevue puis de 13h30 à 16 heures au village Flèche, à Iracoubo, avec Ader et APS Village.
- Dépistage et animations en santé sexuelle, de 9 heures à 13 heures à la salle polyvalente de l'Acarouany, à Mana, avec la Croix-Rouge française et Aides.
- Journée d'animation, sensibilisation et dépistage Trod, de 8 heures à 12h30 au centre de santé de Régina, avec l'Emspec, OCS et Daac.

Jeudi 26 juin

► **Congrès amazonien de médecine d'urgence**, à l'Institut Santé des populations d'Amazonie, à Cayenne. [S'inscrire](#).

► **Les Jeudi M**, organisé par la Quinzaine obstétricale, de 16 heures à 19 heures, au Café de la Gare, à Cayenne. [S'inscrire](#).

► **Webinaire** sur le sport santé, à destination des professionnels de santé, organisé par GPS et le Réseau sport santé bien-être Guyane. [S'inscrire](#).

► **Guichet unique de la rue**, de 9 heures à 13h30 aux douches municipales de Cayenne.

► Mois de la santé sexuelle.

- Stand de prévention des IST, de 8 heures à 12 heures, à l'hôpital de proximité de Maripasoula, avec l'Emspec.
- Dépistage et animations en santé sexuelle, de 9 heures à 13 heures au carbet municipal de Sparouine, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française et Aides.

Vendredi 27 juin

► Mois de la santé sexuelle.

- Village santé de Cayenne, de 17 heures à 20 heures à la cité Capulo, avec Ent'aides et SIS Guyane.
- Dépistage et animations en santé sexuelle, de 9 heures à 13 à la Pépinière, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française et Aides.
- Animations, jeux et dépistage, de 6h30 à 12 heures au marché de Saint-Georges, avec l'Emspec et Daac. Soirée de sensibilisation au bar Boteco, de 17 heures à 22 heures.
- Échanges individuelles, dépistage par Trod et animations collectives, de 9 heures à 13 heures au marché de Cayenne, avec Médecins du Monde.

Samedi 28 juin

► Mois de la santé sexuelle.

- Kourou Queer, de 12 heures à 20 heures à Kourou, avec Ader, Aides et le Planning familial.

Mercredi 2 juillet

► **Dépistage** de la vision pour les enfants de 9 mois à 5 ans, par Cécilia Courbet, orthoptiste, de 9 heures à 15 heures à la maison France services d'Iracoubo.

► **Afterwork karaoké** de la CPTS, à 19h30 à l'Entrepôt, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Mardi 8 juillet

► **Webinaire** sur la messagerie sécurisée de santé, organisé par la CPTS, l'ARS et l'Assurance maladie.

Jeudi 24 juillet

► **Webinaire** sur le bon usage des antibiotiques, focus sur l'infection urinaire, par le Dr Alessia Melzani (Craig, CHC), à 20 heures. Modalités d'inscriptions à venir.

Mercredi 6 août

► **Afterwork karaoké** de la CPTS, à 19h30 à l'Entrepôt, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour 

22 juin, journée nationale du don d'organes

Un rendez-vous pour tous les Français !



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)